

FICHE OUTIL – LES TRANSPORTS

Organiser des solutions de transports lors de mon évènement sportif

Votre évènement sportif s'inscrit dans une démarche de développement durable, nous vous proposons dans cette fiche outil des préconisations afin d'inciter les différents publics (bénévoles, athlètes et les spectateurs) à réduire le nombre de véhicules personnels ou à utiliser des modes de transports "doux".

Objectifs : Réduire les émissions de gaz à effet de serre
Faire évoluer les pratiques individuelles et collectives en matière de transport

Les quelques constats pour vous aider à la décision

Lors d'une **manifestation**, le **transport** des biens (livraisons des produits, acheminement du matériel...) et des participants (organisateur, sportifs, public...) peut représenter plus de **90 % des émissions de Gaz à Effet de Serre**.

En **France**, les **transports** sont à l'origine de **26 % des émissions des gaz à effet de serre** : le transport aérien et le transport routier sont ceux qui génèrent le plus d'émission par kilomètre parcouru.

Un évènement sportif de 10 000 participants correspond à 98 000m³ de CO₂ soit l'équivalent de 39 piscines olympiques.

La mise en œuvre

Le covoiturage :

* Référencer les associations ou entreprises de covoiturage locales ou nationales et y inscrire votre évènement via leur site internet.



Communiquer sur votre évènement en créant un lien vers votre propre site.

* Sur votre site internet mettre un « **point info transport** », pour permettre aux participants de laisser une proposition ou une demande de trajet.

Les transports collectifs :

* Partenariat avec les collectivités locales pour les transports collectifs (ville, communauté de communes, conseils généraux, régions...) pour la mise en place d'horaires et de tarifs préférentiels pour desservir la manifestation.



Inciter les participants à utiliser les transports en commun sur les supports de communication, en précisant les différents moyens s'offrant à eux (horaires de bus, tarifs...)

* Mettre en place des navettes spéciales pour venir sur l'évènement, ou des navettes entre le site et l'arrêt de bus la plus proche.



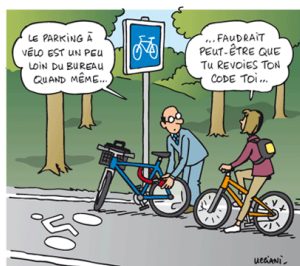
Les navettes peuvent être électriques ou à gaz.

Les transports doux :

* À l'entrée de votre évènement, délimitez l'emplacement pour un parking à vélos **gratuit** et **sécurisé**.



Demandez à votre municipalité si elle peut vous prêter des râteliers à vélos.



A savoir avant la mise en place d'un parking à vélo :

Le nombre de place pour les vélos en fonction du nombre potentiel d'utilisateurs

La configuration du lieu de la manifestation (site urbain, campagne, proche circuit vélo, ...)

L'emplacement à privilégier pour le parking (intérieur, extérieur, proche ou éloigné de l'entrée du site)

* Inciter les participants à utiliser des modes de transports « doux » sur les supports de communication (flyers, brochures, affiches, sites internet...), en précisant les différents moyens s'offrant à eux :

- Plans et horaires spécifiques des transports en commun
- Visuel et/ou texte du système de covoiturage sélectionné
- Indication des avantages environnementaux et économiques des déplacements

« doux ».

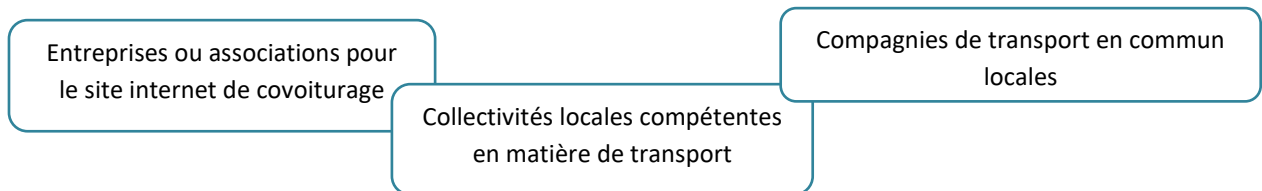


Mettre en place des tarifs préférentiels et ou autres récompenses pour les personnes justifiant d'un titre de transport « durable » (consommation gratuite...)

Les services concernés



Les partenaires



Pour plus d'informations :

<http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/deplacements>